

Pour que la lumière illumine chaque soir l'église Saint-Marcel

► Le Comité pour l'illumination de l'église Saint-Marcel vient

de se constituer et propose d'installer une technologie d'avant-garde utilisant des lampes LED extrêmement performantes.

► Il rappelle que les rénovations intérieures du bâtiment,

menées de 2012 à 2014, ont épuisé les ressources de la paroisse et n'ont pas permis l'installation simultanée d'un éclairage.

► Il est prévu que ces travaux soient réalisés en

septembre, pour mettre l'église en lumière durant le temps de l'avent et à Noël.

«Un bâtiment de la magnifique vieille ville reste dans l'ombre le soir. Cet édifice du XVIII^e siècle est plongé dans le noir, alors que le château, l'Hôtel de Ville et la rue du 23-Juin sont parfaitement mis en valeur», constate le Comité pour l'illumination de l'église Saint-Marcel. Il vient de se constituer et a déjà développé un projet pour illuminer ce lieu de culte, en collaboration avec les Services industriels de Delémont et les autorités communales.

Après l'intérieur, mettre l'extérieur en valeur

Notamment composé de Charles Rossé, président de la paroisse catholique de Delémont, du maire Damien Chappuis, ainsi que de représentants de Jura Tourisme, du Syndicat d'initiative de Delémont, de la Société d'embellissement et la Société des guides de la capitale jurassienne,



Simulation de l'illumination de l'église Saint-Marcel, qu'un comité de citoyens souhaite installer cette année encore.

ce comité souhaite réunir 280 000 fr.

Ce montant doit permettre d'éclairer la façade ouest en pierre de taille de l'église, de souligner la volumétrie de son toit, ainsi que de chaque étage

de son clocher par une lumière rasante. Il est bien entendu encore imaginé de mettre en lumière la croix et les horloges de la tour. Ce concept d'illumination a été développé en accord avec Marcel Berthold,

conservateur des monuments du canton du Jura.

Les rénovations intérieures exécutées de 2012 à 2014 ont redonné un éclat remarquable à l'église Saint-Marcel, seul monument religieux de la commune à ne pas être illuminé.

«Mais ces travaux, d'un montant de 3,7 millions de francs, ont épuisé les ressources de la paroisse et n'ont pas permis l'installation simultanée de l'illumination», regrette le comité qui a donc décidé de prendre ce dossier en mains.

Il peut déjà compter sur une subvention de 40 000 fr. de la paroisse, de 30 000 fr. du canton et de 30 000 fr. de la commune de Delémont. Il lui reste donc 180 000 fr. à collecter, et le comité a la ferme volonté de réaliser les travaux à partir de cet automne afin de permettre l'illumination de l'église durant l'avent et pour Noël prochain.

THIERRY BÉDAT

Comité pour l'illumination de l'église Saint-Marcel, 2800 Delémont, CP 25-413-8